

Premiers Secours en Equipe de Niveau 1 (PSE1)

Public visé : Accessible à toute personne à partir de 16 ans (pour un mineur, muni d'une autorisation parentale)

Prérequis : Aucun

Objectifs : Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires à porter secours, sur un plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Contenu : L'apprenant doit être capable de :

1. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
2. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
3. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
4. Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
 - Victime d'une obstruction des voies aériennes ;
 - Victime d'un saignement abondant ;
 - Ayant perdu connaissance ;
 - En arrêt cardiaque ;
 - Victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique ;
 - Présentant un malaise ;
 - Présentant un traumatisme des membres ou de la peau.
5. Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
6. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime

Durée : 35 heures (5 jours).

Modalités pratiques et logistiques : La formation se déroule sur 5 journées de 08 heures. Restauration libre

Délais d'accès à la formation : Inscription par téléphone

Accessibilité aux personnes handicapées : pour toutes personnes voulant s'inscrire, prendre contact avec le secrétariat via l'adresse mail ou téléphone pour vérifier l'accessibilité de la formation.

Lieu de la formation : BLOIS (SDIS 41) – Centres de secours du département de Loir-et-Cher en fonction des disponibilités d'accueil – Sur site (entreprises, collectivités)

Présentation de l'équipe pédagogique : Être titulaire du certificat de compétences de « formateur de premiers secours en équipe » à jour de leur formation continue.

- 2 formateurs dont un responsable pédagogique pour 6 à 12 apprenants
- 3 formateurs dont un responsable pédagogique pour 13 à 18 apprenants

Méthodes mobilisées / Modalités d'évaluation : Exposés théoriques, démonstration pratiques et apprentissage des gestes, mises en situations professionnelles. Sac de premiers secours, oxygénothérapie, mannequins, supports informatique (PC/Vidéo/clé USB). Formation formative avisée certificative et sommative.

Possibilités de validation d'un/des blocs de compétences : NON

Equivalences, passerelles : NON

Suites de parcours : Emmener le candidat à se former en PSE2 – Suivre une formation continue de 6 heures/an (programme annuel à minima définit par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crises).

Débouchés : Equipier d'un dispositif de premiers secours.

Taux d'obtention des certifications préparées : 90 %

Documentation utile : Un livret « Premiers Secours en Equipe de Niveau 1 » est remis à chaque participant à l'issue de la formation

Tarifs : 375 € / personne

Contact : UDSP41 : udsp41@sdis41.fr - 02 46 92 96 90